

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 2 JUILLET 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	17	17 + 3 pouvoirs

Date de convocation
25 juin 2025
Date de publication
3 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY**, **Claudine BAUDIN ERARD**, **Evelyne BOCQUET**, **Philippe BORDE**, **Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA**, **Raphaël DA CRUZ**, **Anita DANGIN**, **Simone DEVAUX**, **Pierre Frédéric MAITRE**, **Jean-Pierre NANCEY**, **Emmanuel PROVIN**, **Régis RENARD**, **Marie-José ROY-DECHANET**, **Jean-Baptiste SCHREINER**, **Mélanie SIGNORY**, **Serge VOILLEQUIN**, **Lucienne WOJTYNA**.

Absents : **Angélique CHEVRE**, **Katty CLAYES TAHKBARI**, **Raynald INGELAERE**, **Mickaël VAIRELLES**, **Pierre MARY**, **Pascale PETIT**, **Isabelle VAN-RYSEGHEM**.

Représentés : **Jean-Luc DEROZIERES** pouvoir donné à **Régis RENARD**, **Bruno LORILLERE** pouvoir donné à **Emmanuel PROVIN**, **Karine VERVISCH** pouvoir donné à **Claudine BAUDIN ERARD**.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 04_02072025

N° 04 : COMPLEXE DE LOISIRS – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX
Rapporteur : Monsieur Michel AUBRY

Dans le souhait de développer l'attractivité de Bar-sur-Aube, de son centre-ville et d'élargir l'offre de loisirs des baralbins et plus largement des Barsuraubois, le conseil municipal a décidé, le 12 février 2019, l'acquisition de l'espace 18 avenue du Général Leclerc d'une superficie bâtie de 1 480 m² sur un terrain de 3 819 m² pour l'aménagement d'un nouveau complexe de loisirs. Par délibération du 9 avril 2019, le conseil municipal a confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'ensemble de l'opération de construction à la SIABA. Au terme de l'étude de faisabilité, le montant prévisionnel des travaux s'élevait à 2 730 000 € HT auxquels s'ajoutent les honoraires d'architecture, d'études techniques et autres prestations.

Par délibération en date du 13 avril 2021, le conseil municipal a désigné le cabinet Talweg Architectes pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Par délibération en date du 14 juin 2022, complétée par une délibération du 8 novembre 2022, le conseil municipal a approuvé la phase avant-projet définitif et le plan de financement correspondant, à savoir :

			TOTAL HT
TRAVAUX			
Lot 01	Dépollution/ Enlèvement des cuves de carburant divers / Démolitions / Curetage /Maçonnerie Gros-Œuvre		397 488,00 €
Lot 02	Charpente métallique		170 724,00 €
Lot 03	Etanchéité		185 588,00 €
Lot 03 Bis	Bardages		68 115,00 €
Lot 04	Charpentes bois - Couverture Tuiles - zinguerie		68 500,00 €
Lot 05	Serrurerie		87 450,00 €
Lot 06	Menuiseries extérieures aluminium		57 825,00 €
Lot 07	Menuiseries intérieures bois / Terrasse /Bar		125 552,00 €
Lot 08	Doublages / Isolation / Cloisons		136 890,00 €
Lot 09	Faux-plafonds		110 565,00 €
Lot 10	Electricité Courants Faibles & Forts		273 520,00 €
Lot 11	Chauffage/Ventilation/Rafrâichissement		263 002,88 €
Lot 12	Plomberie / Sanitaires		41 667,00 €
Lot 13	Revêtements de sols durs - Faïences		64 914,00 €
Lot 14	Peintures		63 714,00 €
Lot 15	VRD / Espaces verts		108 225,00 €
Lot 16	Bowling // PROVISION		292 140,00 €
AMENAGEMENTS / MOBILIER			
Lot 18	Laser Game // PROVISION		162 300,00 €
TOTAL TRAVAUX / AMENAGEMENTS			2 678 179,88 €
HONORAIRES			
	Architecte (Maîtrise d'œuvre)	8,74%	234 000,00 €
	Indemnités concours		45 000,00 €
	Contrôle technique		9 545,00 €
	Coordination SPS		4 480,00 €
	Etude de sol		6 000,00 €
	Etude thermique		3 000,00 €
	Etude acoustique		5 000,00 €
	Diagnostic structure		6 000,00 €
	Diagnostic amiante/plomb		5 000,00 €
	Assistance M.O.	2,80%	75 000,00 €
	Assurance D.O.	1,50%	40 200,00 €
TOTAL HONORAIRES			433 225,00 €
FRAIS DIVERS			
	Appel d'offres		2 500,00 €
	Divers imprévus		13 000,00 €
	Révisions		8 000,00 €
TOTAL FRAIS DIVERS			23 500,00 €
TOTAL			3 134 904,88 €

Estimatif APD :

Plan de financement prévisionnel :

Montant subventionnable :	3 134 904.88 €
ETAT (DETR/DSIL) :	500 000.00 €
Département :	1 000 000.00 €
Région Grand Est:	500 000.00 €
Commune :	1 134 904.88 €

Suite à différentes procédures et études, notamment environnementales, supplémentaires qui ont dû être réalisées, la consultation des entreprises a été retardée et s'est déroulée du 20 décembre 2024 au 31 janvier 2025. Après analyse des offres, il s'avère que l'enveloppe du montant global des travaux est supérieure de 1.7% à l'estimation APD. L'estimation définitive s'élève à :

- Travaux et aménagements : 2 725 000 € HT
- Matériel et mobilier : 50 000 € HT
- Honoraires : 361 493.45 € HT
- Frais divers : 254 636 € HT
 - *Dont divers imprévus* : 136 083.23 € HT
 - *Révisions, actualisations* : 116 507.85 € HT
- TOTAL : 3 391 129.45 € HT

Considérant l'avis favorable des commissions des Finances et ressources humaines, Travaux, environnement, cadre de vie et mobilité et Jeunesse et affaires scolaires du 25 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement tel que ci-dessus exposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les crédits relatifs à cette opération dans la limite de 3 391 129.45 € HT pour les dépenses à venir,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des marchés et pièces s'y rapportant ou en découlant, dans la limite de l'enveloppe approuvée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

FI



.....*Simone Devaux*....., secrétaire de séance

Devaux